RESPONSABLE SCIENTIFIQUE

Nicolas BORGA, Professeur, Université Jean Moulin Lyon 3

CONTACT

Équipe de Droit Privé

edprive@univ-lyon3.fr 04 26 31 87 57 / 04 26 31 88 49

TARIF

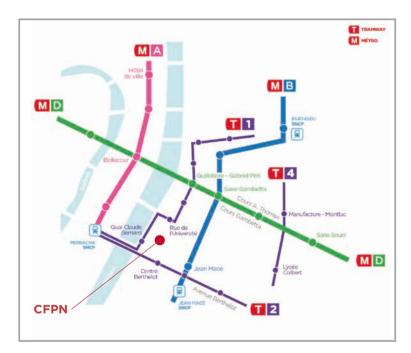
Tarif normal: 75 euros

Gratuité pour les enseignants-chercheurs et les étudiants

LIEU

CFPN, amphithéâtre Doucet-Bon, 18 rue Chevreul, Lyon 7e

Plan d'accès au site







LA MORALISATION DU DROIT DES AFFAIRES : MORCEAUX CHOISIS

30 MAI 2016 À PARTIR DE 14H

LYON

CFPN

amphithéâtre Doucet-Bon, 18 rue Chevreul, Lyon 7e

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (4h)

Organisation:







Partenaires:















C'M'S' Bureau Francis Lefebvre Lyon



Sous la présidence de Michel THOMAS.

Président du Tribunal de commerce de Lyon

14H00 Ouverture du colloque

F. MARMOZ, Doyen de la Faculté de droit

14H10 Présentation du Master 2 Droit Approfondi des Affaires et du colloque par les étudiants de l'AMDAA

14H2O La moralisation du droit des affaires par les sources volontaires (codes de bonne conduite, chartes éthiques etc.)

E. MAZUYER, Directrice de recherche au CNRS, CERCRID/ERDS (UMR 5137)

14H45 Des rôles respectifs du juge et du législateur dans la moralisation des cessions de droits sociaux.

Y. REINHARD, Professeur émérite de l'Université Jean Moulin-Lyon 3, Avocat associé, Lamy & Associés,

Q. NEMOZ-RAJOT, Docteur en droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3

15H10 La dénonciation éthique,

J.-C. RODA, Professeur à l'Université de Toulon

15H35 La moralisation des plans de cession est-elle incompatible avec le plan prepack ?

C. DESSUS, avocat associé, CMS Bureau Francis Lefebvre

16H00 L'éviction de l'associé d'une société en difficulté : une solution morale ?

G. COUTURIER, Administrateur judiciaire, FHB, Docteur en droit de l'Université Jean Moulin-Lyon 3

Débats avec la salle

16H40 Pause

16H50 Quelle éthique pour la grande distribution ?

F. BUY. Professeur à Aix-Marseille Université

17H15 La moralisation du droit des affaires aux prises avec les sociétés pluri-professionnelles,

N. BORGA, Professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3,

E. ETIENNE-MARTIN, Administrateur judiciaire, AJPartenaires

17H40 Conclusion critique,

H. CROZE, Professeur à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, Avocat honoraire

18H00 Cocktail de clôture

